



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8767^e séance

Mardi 13 octobre 2020, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia/ M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie)

Membres :

| | |
|---|---------------------------|
| Afrique du Sud | M. Matjila |
| Allemagne | M. Sautter |
| Belgique | M. Kridelka |
| Chine | M. Dai Bing |
| Estonie | M. Jürgenson |
| États-Unis d'Amérique | M. Turner |
| France | M. de Rivière |
| Indonésie | M. Djani |
| Niger | M. Aougi |
| République dominicaine | M. Singer Weisinger |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Roscoe |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines | M ^{me} Gonsalves |
| Tunisie | M. Ben Lagha |
| Viet Nam | M. Dang |

Ordre du jour

La situation dans la région des Grands Lacs

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/951)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation dans la région des Grands Lacs

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/951)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République démocratique du Congo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, à participer à la présente séance. M. Huang Xia participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/951, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Je donne maintenant la parole à M. Huang Xia.

M. Huang Xia : Je suis heureux de présenter au Conseil le dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/951).

Qu'il me soit permis, en ces temps de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui perdure, de commencer de nouveau par une pensée pour les victimes de cette crise sanitaire, et en particulier pour les femmes et les jeunes qui continuent de payer un lourd tribut, tant dans la région qu'ailleurs.

Comme les membres du Conseil s'en doutent, les pays de la région, tout au long de la période écoulée, n'ont ménagé aucun effort pour tenter de contenir la propagation de la pandémie et répondre à ses répercussions négatives, tant sur le plan économique que social.

Les gouvernements et les peuples de la région ont continué de faire preuve de résilience et de détermination dans leur lutte contre cette crise planétaire. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma pleine solidarité.

De même, je voudrais reconnaître ici, l'engagement des gouvernements de la région à poursuivre leurs efforts en faveur d'une amélioration de la coopération politique, économique et sécuritaire, conformément aux engagements de l'Accord-cadre et du Pacte de 2006 sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

À l'heure où je m'adresse au Conseil, les chefs d'états-majors des forces armées des États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) se réunissent en préparation d'une réunion des Ministres de la défense afin de suivre la mise en œuvre des décisions des chefs d'État prises lors du Sommet de Brazzaville de 2017.

La situation dans la région au cours des derniers mois est en effet restée globalement stable, avec des avancées encourageantes, en dépit de défis persistants. Sur le plan politique, je salue le transfert pacifique du pouvoir au Burundi suite aux élections générales de mai 2020, et les perspectives en vue d'une plus grande stabilité régionale, telles qu'illustrée par le retour des réfugiés burundais en provenance du Rwanda et de la Tanzanie, ainsi que la visite de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo à Bujumbura les 4 et 5 octobre dernier.

Je salue également l'organisation, le 7 octobre dernier, par le Président Tshisekedi, de la République démocratique du Congo, d'un mini-sommet réunissant ses pairs angolais, ougandais et rwandais en vue de discuter de questions importantes relatives à la coopération sécuritaire et économique. Cette initiative dénote un engagement soutenu des dirigeants de la région en faveur d'efforts conjugués qui, je l'espère, pourra être renforcée lors du prochain sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Je me félicite par ailleurs du recours par les pays de la région aux moyens diplomatiques et aux mécanismes régionaux pour résoudre leurs différends de façon pacifique, comme en témoigne la résolution du différend frontalier entre la République démocratique du Congo et la Zambie. L'engagement du Rwanda et de l'Ouganda à poursuivre le processus de normalisation

de leurs relations à travers les bons offices de l'Angola et de la République démocratique du Congo, est un autre exemple positif.

Au niveau sécuritaire et humanitaire, la situation demeure cependant toujours inquiétante dans l'est de la République démocratique du Congo, comme l'a rappelé dans son dernier rapport et devant le Conseil ma collègue Leïla Zerrougui, Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Des incidents transfrontaliers sporadiques et l'activisme des groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo continuent d'être la cause de souffrances humanitaires intolérables. L'impunité dont jouissent les responsables de ces crimes traumatise les populations et affecte négativement les relations entre les pays.

Nous devons donc renforcer nos efforts en faveur de la lutte contre l'impunité. J'entends pour ma part poursuivre mon plaidoyer auprès des pays de la région afin qu'ils renforcent leur dispositif de lutte contre l'impunité, notamment à travers une mise en œuvre effective de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance.

Qu'il me soit permis de dire un mot sur les initiatives que j'ai menées depuis ma dernière intervention le 22 avril dernier, en collaboration notamment avec l'Union africaine et la CIRGL, afin de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord-cadre autour des cinq priorités que j'avais alors identifiées.

S'agissant de la mobilisation de la communauté internationale en faveur des pays de la région – ma première priorité –, nous avons plaidé auprès de la Commission de consolidation de la paix et des institutions financières internationales pour un accompagnement soutenu de la région face aux conséquences néfastes de la pandémie. Les ressources mobilisées au profit des pays de la région jusqu'ici ont été importantes, mais sont encore jugées insuffisantes par le Fonds monétaire international pour amorcer une politique de relance ambitieuse. Je réitère l'importance d'un appui accru des partenaires internationaux aux pays de la région : nous devons tenter de faciliter leur accès aux options d'allègement financier les mieux adaptées à leurs besoins, y compris, mais sans s'y limiter, les initiatives d'allègement et de restructuration de la dette.

En ce qui concerne l'appui aux efforts de dialogue – ma deuxième priorité –, les consultations fructueuses que j'ai eues avec les autorités de l'Angola,

du Burundi, de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda et du Rwanda, parmi d'autres, donnent de l'espoir quant à l'amélioration des relations de bon voisinage et de la stabilité régionale.

Concernant la coopération régionale en matière de sécurité - ma troisième priorité –, mon bureau est resté en échange étroit avec la CIRGL afin d'identifier des pistes d'action pour un soutien accru aux efforts du Mécanisme conjoint de vérification élargi. Nous allons continuer de travailler également à la promotion de mesures non militaires, telles que le renforcement de programmes de désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement au niveau régional.

S'agissant des efforts visant la promotion d'une exploitation transparente et durable des ressources naturelles – ma quatrième priorité –, les résultats préliminaires d'une étude que mon bureau a commanditée ont montré que, même en pleine pandémie, le commerce illicite de minerais dans la région n'a hélas pas baissé d'intensité, principalement eu égard à la bonne tenue des prix de l'or, valeur-refuge par excellence pendant les périodes d'incertitude.

Quant à ma cinquième priorité, je note avec satisfaction la décision de la République démocratique du Congo d'organiser une réunion virtuelle du Mécanisme régional de suivi afin de surmonter les contraintes qu'impose la pandémie. La Conférence sur l'investissement et le commerce sera, quant à elle, organisée par les autorités rwandaises en 2021.

À l'heure où se célèbre le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), je salue les progrès réalisés dans la région des Grands Lacs, dont certains pays comptent parmi les 25 nations affichant les meilleurs taux de représentation de femmes dans les parlements dans le monde. Toutefois, conscient des défis qui demeurent et face aux effets dévastateurs de la pandémie sur les femmes, mon bureau a organisé les 28 juillet, 11 août et 20 août trois tables rondes autour de l'entrepreneuriat privé des femmes, la prévention des violences sexuelles et fondées sur le genre, ainsi que la participation politique des femmes dans le contexte de la COVID-19. Les conclusions de ces consultations recommandent une pleine intégration du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans les efforts de consolidation de la paix et de développement dans la région des Grands Lacs, notamment par le biais de partenariats renforcés et d'un engagement effectif avec les femmes et les jeunes.

Lors de mon dernier passage, j'avais évoqué des démarches pour l'élaboration de la stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs, à la demande du Secrétaire général. Je suis heureux d'informer le Conseil qu'à l'issue d'un processus inclusif et grâce aux riches contributions de tous les pays et partenaires de la région, j'ai soumis cette stratégie hier au Siège, à l'attention du Secrétaire général. Sous réserve de la suite qu'il plaira au Secrétaire général de lui réserver, je puis d'ores et déjà signaler que 10 priorités, structurées autour de trois piliers, à savoir paix, sécurité et justice, développement durable et prospérité partagée, résilience aux anciens et nouveaux défis, se sont dégagées des différentes consultations menées.

Ces priorités visent à fournir un horizon global de 10 ans pour l'action de l'ONU dans la région, tout en se concentrant sur un certain nombre d'actions prioritaires concrètes, notamment en matière de diplomatie préventive, de coopération sécuritaire, de développement, de promotion des droits de l'homme, de renforcement du rôle des femmes et des jeunes d'ici 2023, année qui marquera le dixième anniversaire de l'Accord-cadre. Naturellement, l'action de l'ONU ne sera efficace que si elle emporte l'adhésion de tous, non seulement une pleine appropriation des pays et des organisations de la région, mais également un appui constant de la communauté internationale. Je sollicite donc l'appui du Conseil à cet égard.

Je voudrais conclure comme toujours par une note d'espoir en faveur d'une région qui revient de loin. Il existe en effet dans la région des Grands Lacs un espace pour une diplomatie discrète et progressive autour de certaines questions sensibles qui polluent les relations régionales. Mon action discrète mais engagée en appui aux initiatives en cours portées par les pays de la région des Grands Lacs va se poursuivre.

Par ailleurs, je continuerai à travailler en étroite collaboration avec la MONUSCO, les Coordonnateurs résidents du système des Nations Unies, ainsi que les institutions co-garantes de l'Accord-cadre, à la promotion de mesures non militaires dans le cadre de la lutte contre les forces négatives. Une telle adhésion politique de haut niveau ainsi que des ressources adéquates s'avèrent indispensables pour améliorer l'environnement sécuritaire régional. Dans ce contexte, la tenue du prochain sommet du Mécanisme régional de suivi sera cruciale pour obtenir l'adhésion politique au plus haut niveau des pays de la région.

Enfin, compte tenu de l'impact économique préoccupant de la COVID-19, il sera tout aussi capital d'intensifier les efforts pour une coopération économique dynamique autour des projets transfrontaliers et d'une gestion partagée des ressources naturelles, en privilégiant en la matière une approche holistique incluant tous les acteurs et en s'appuyant sur les mécanismes régionaux renforcés, notamment ceux de la CIRGL.,

Malgré les défis qui demeurent, et la pandémie n'est pas des moindres, les peuples et les pays de la région des Grands Lacs continuent de faire preuve d'une immense résilience et d'une détermination à aller de l'avant. J'appelle le Conseil de sécurité à rester engagé et à maintenir de façon soutenue son appui à la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Huang Xia de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, de sa présentation. Je souhaiterais souligner trois points.

Tout d'abord, les avancées de la coopération régionale, qui doivent être encouragées. La France se félicite des développements positifs des derniers mois. Je salue notamment la poursuite des consultations facilitées par la République démocratique du Congo et l'Angola entre le Rwanda et l'Ouganda; l'approche commune sur la démarcation des frontières entre la République démocratique du Congo et la Zambie; l'accord entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda pour renforcer leur coopération sur les questions de sécurité ainsi que le sommet sur les Grands Lacs, organisé à l'initiative de la République démocratique du Congo le 7 octobre dernier. Il est essentiel de prolonger la dynamique encourageante engagée depuis l'élection du Président Tshisekedi, à laquelle la transition politique au Burundi pourrait également contribuer, afin de réduire encore les tensions et de consolider la confiance.

La poursuite de cette dynamique régionale est indispensable pour répondre aux défis sécuritaires et pour atteindre l'objectif commun de stabilisation de la région des Grands Lacs. La situation de la région reste malheureusement marquée par les activités de groupes armés, notamment dans l'est de la République démocratique du Congo. Je salue à ce titre le travail qu'y accomplit sans relâche la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Plus globalement, la région doit aussi traiter les causes profondes de l'instabilité. C'est mon deuxième point. L'élaboration d'un schéma de valorisation des ressources naturelles et d'une filière extractive transparente contribuerait à la lutte contre leur exploitation illégale. La France prend toute sa part aux efforts collectifs de régulation dans la perspective de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier du règlement sur les minerais provenant des zones de conflit. Elle se tient prête à participer à l'atelier programmé avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). La définition de cadres nationaux et régionaux de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des groupes armés permettrait leur retour durable dans les communautés. En République démocratique du Congo, les progrès en la matière avec le Front de résistance patriotique de l'Ituri doivent rapidement être consolidés pour prévenir un retour à la violence.

Les efforts doivent par ailleurs porter sur les droits de l'homme et la lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre qui sont une entrave à la paix et à la stabilité dans la région. Le droit international humanitaire doit être respecté. Cela va de pair avec le renforcement de l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité et de la justice, ainsi que la lutte contre la corruption et contre l'impunité. La France, elle, a retenu les Grands Lacs comme une des zones prioritaires de son plan national d'action pour mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Cela a été dit, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) affecte tout particulièrement les femmes, les réfugiés, les personnes déplacées et a contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, en particulier en République démocratique du Congo. Là aussi, la coopération régionale est indispensable et je salue l'engagement de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de l'Angola et de l'Ouganda la semaine dernière pour établir un plan transfrontalier de lutte contre la COVID-19. La France, elle, prend sa part en soutien à la région en orientant 1,2 milliard d'euros de notre aide au développement sur les enjeux de santé en Afrique.

Troisièmement, le rôle de l'Organisation des Nations Unies en soutien à la région. La France réaffirme son soutien aux travaux de l'Envoyé spécial. Son rôle est crucial pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et le suivi des engagements. La pandémie de COVID-19 n'a pas permis de poursuivre des consultations aussi inclusives

que par le passé. Nous espérons que ce dialogue pourra être réactivé. Je salue par ailleurs la mobilisation de l'Envoyé spécial pour préparer la deuxième édition de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs.

La stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix ainsi que le règlement et la prévention des conflits dans la région des Grands Lacs constituera un outil clef pour y renforcer de manière concrète la stabilité politique et la paix. Elle devra en outre permettre de répondre aux enjeux d'intégration économique et de développement durable dans la région. Tout comme d'autres partenaires extérieurs qui ont activement contribué à son élaboration, nous attendons cette stratégie avec grand intérêt et espérons qu'elle pourra donner lieu à un plan d'action opérationnel.

La France et les États des Grands Lacs partagent le même objectif : celui de la stabilité et du développement de la région. À cette fin, notre engagement sera constant à leur côté et en appui à l'ONU.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Huang Xia pour son exposé détaillé.

La République dominicaine salue les efforts des pays de la région des Grands Lacs pour freiner la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et atténuer ses effets socioéconomiques. Nous saluons également les progrès réalisés dans la région, notamment la signature d'un accord de paix entre le Gouvernement soudanais et les groupes armés, ainsi que la manière pacifique dont les pays touchés ont géré les problèmes de sécurité à caractère transfrontalier. Ce rapprochement amical démontre la maturité des dirigeants de la région et leur engagement en faveur de la paix et de la stabilité. Dans ce contexte, nous les exhortons à continuer à régler leurs différends par la voie diplomatique.

Malgré les avancées sur le plan régional et la poursuite des opérations militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo pour lutter contre les groupes armés, nous restons préoccupés par les attaques que des groupes armés étrangers et locaux continuent de perpétrer contre les civils et les forces armées congolaises. Il ne fait aucun doute que cette violence est le principal facteur de déstabilisation dans la région, en raison du nombre de morts et des calamités subies par les populations, qui sont obligées de quitter leurs foyers et de vivre dans des conditions déplorablement en tant que personnes déplacées.

Nous appelons donc les dirigeants de la région à reprendre le contrôle du trafic illicite des armes légères et de petit calibre, y compris le transfert de ces armes entre groupes armés, et à redoubler d'efforts pour empêcher que les groupes armés s'entraînent, résident ou transitent sur leur territoire. Nous les invitons en outre à utiliser le Certificat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour gérer et commercialiser les ressources naturelles.

Les conséquences de la réduction des activités économiques en raison de la pandémie, la violence des groupes armés, les catastrophes naturelles et les violations des droits de la personne, y compris la violence fondée sur le genre, les enlèvements et l'absence de possibilités de développement sont autant de facteurs qui alimentent la grave situation humanitaire dans la région. Le nombre élevé de personnes déplacées à l'intérieur de la République démocratique du Congo, de réfugiés congolais et de réfugiés en provenance de pays de la région qui ont été accueillis par la République démocratique du Congo, atteste de la gravité de la situation humanitaire. En outre, selon la Commission économique pour l'Afrique, il est possible que la région ne soit en mesure d'entamer sa reprise économique qu'en 2021, si la pandémie de COVID-19 est bien jugulée. À cet égard, nous encourageons les pays donateurs à renforcer leur appui grâce à l'aide publique au développement et à des programmes novateurs de financement et d'allègement de la dette en faveur des pays les plus touchés par la pandémie et ses conséquences dévastatrices.

Par ailleurs, nous appelons à un accès équitable au vaccin et aux autres technologies sanitaires nécessaires pour lutter contre la COVID-19 et à leur distribution à tous les êtres humains sur notre planète. À cette fin, l'Organisation mondiale de la Santé, les pays donateurs et le secteur privé sont appelés à jouer un rôle essentiel, sur la base de la coopération, de la solidarité et de la justice.

Étant donné que la paix et le développement sont intrinsèquement liés, nous appelons les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région à lancer des programmes de développement nationaux et régionaux pour améliorer les possibilités d'emploi, notamment dans les zones transfrontalières, et à renforcer la participation des femmes et des jeunes au règlement des conflits et à la prise de décision.

Pour terminer, nous voudrions remercier tous les facilitateurs, notamment l'Envoyé spécial Xia, pour

les progrès accomplis et les efforts déployés en vue de mettre en œuvre les mécanismes régionaux de paix et de coopération. Nous invitons les signataires et les co-garants de l'Accord-cadre pour la paix à continuer d'œuvrer pour une région où règnent la justice, la paix, le respect des droits humains, l'équité et le développement durable pour tous.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Huang Xia de son exposé édifiant.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé les nombreux défis interconnectés auxquels la région est confrontée : conflits avec les groupes armés, violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, épidémies sanitaires et difficultés socio-économiques. Une approche régionale s'impose pour relever ces défis. Il est toujours plus avantageux pour les pays de travailler en collaboration que d'agir individuellement. Nous voudrions saluer les mesures transfrontalières résolues prises par les pays de la région des Grands Lacs, telles que le mini-sommet organisé la semaine dernière par le Président Tshilombo Tshisekedi et le règlement des différends frontaliers sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Nous tenons également à saluer le travail accompli dans le cadre du processus quadripartite visant à normaliser les relations entre l'Ouganda et le Rwanda et la détermination du Rwanda et du Burundi à normaliser leurs relations bilatérales. Nous attendons avec intérêt de recevoir une mise à jour sur la nouvelle stratégie régionale des Nations Unies pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs.

L'Estonie condamne les violences perpétrées par les groupes armés dans la région, notamment par les Forces démocratiques alliées et la Coalition des démocrates congolais en République démocratique du Congo et par le groupe Retour, réclamation et réhabilitation en République centrafricaine. Ces conflits continuent de s'accompagner d'un grand nombre de violations graves des droits humains et d'atteintes à ces droits. Nous sommes vivement préoccupés par l'augmentation des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et par la poursuite des déplacements de populations, ainsi que par le nombre de violations graves des droits de l'enfant.

Il faut amener les auteurs de ces crimes à rendre des comptes pour lutter contre la culture de l'impunité qui, si rien n'est fait, ne fera qu'entraîner plus de violence. Une mise en œuvre rapide et vigoureuse de la Déclaration

de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance contribuerait grandement à ces efforts. Il faut continuer à faire de la protection des droits humains et de la lutte contre l'impunité une priorité, en particulier pendant la pandémie, et nous saluons la volonté de l'Envoyé spécial à apporter son concours à cet égard.

À l'approche des élections dans plusieurs pays de la région, nous voudrions souligner l'importance des initiatives visant à promouvoir une participation véritable des femmes aux processus politiques et électoraux et à faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs. Cela est particulièrement important en ce moment en raison de la pandémie COVID-19, qui a eu des incidences négatives sur la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans la région. Il en va de même pour l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Je voudrais terminer en encourageant les signataires et les co-garants de l'Accord-cadre à renforcer leur coopération et à recourir à des solutions novatrices pour continuer à relever les défis régionaux.

M. Sautter (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2020/951), et l'Envoyé spécial de son exposé. Je voudrais faire trois brèves observations.

Premièrement, en ce qui concerne la coopération régionale, nous nous félicitons des signaux encourageants que nous avons observés, notamment dans le cadre de la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans le même temps, nous restons préoccupés par les effets négatifs de la pandémie, notamment sur les aspects sanitaires, socio-économiques et humanitaires ainsi que sur la situation en matière de droits de l'homme. Par conséquent, il importe de renforcer les infrastructures sanitaires, d'intensifier les efforts humanitaires de la communauté internationale et d'atténuer les effets socio-économiques négatifs de la pandémie.

Les violations des droits humains, notamment les violations à caractère sexuel et fondées sur le genre, doivent cesser. Nous encourageons la région à saisir l'occasion offerte par cette période de collaboration pour réaliser de nouveaux progrès en matière d'intégration économique régionale et de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. À cet égard, il faut s'attaquer d'urgence aux causes profondes de ces problèmes. La création d'emplois, la mobilisation des recettes fiscales et la réduction des facteurs qui

encouragent les groupes armés et les réseaux criminels à recourir à la violence sont d'une importance capitale. Les organisations régionales, comme la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine, ont un rôle important à jouer dans ce contexte.

Ma deuxième observation porte sur les groupes armés. Nous restons particulièrement préoccupés par la situation dans l'est de la République démocratique du Congo, qui continue de déstabiliser le pays et la région. Nous saluons l'intensification des efforts régionaux, tels que les échanges entre les services régionaux de renseignement et de sécurité ou l'engagement du Rwanda, de l'Angola, de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda à coopérer davantage en matière de sécurité, qui a été pris lors du sommet régional de la semaine dernière. Il importe que la dixième réunion du Mécanisme régional de suivi, qui a été reportée, se tienne dans les meilleurs délais.

Je voudrais faire une troisième observation relativement à la situation au Burundi. Nous prenons note de certains signaux et gestes positifs de la part du nouveau Gouvernement burundais, qui semble disposé à normaliser ses relations avec la région et la communauté internationale. Toutefois, il faut des changements visibles. Le déroulement pacifique des élections constitue une base solide, mais des progrès supplémentaires s'imposent.

La question des droits de l'homme dans une situation humanitaire difficile demeure une source de vives préoccupations. Les espaces démocratiques ne cessent de se rétrécir. Nous sommes préoccupés par la persistance des violations des droits de l'homme. Nous espérons voir des améliorations dans ce contexte. Nous encourageons également les autorités burundaises et toutes les parties concernées à respecter le principe du retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés.

Je voudrais conclure en exprimant notre espoir qu'une nouvelle stratégie pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs sera adoptée bientôt.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à remercier l'Envoyé spécial Huang Xia de son exposé.

Nous partageons les préoccupations exprimées dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/951) s'agissant des répercussions immédiates et secondaires de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la région des Grands Lacs. Nous saluons les efforts

déployés pour renforcer la coordination régionale dans la lutte contre la pandémie et nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants régionaux pour qu'ils tirent parti de cette situation en renforçant la coopération en faveur de la paix et du développement.

Tout en prenant acte de l'incidence que les restrictions liées à la COVID-19 ont eues sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, nous appelons à reprendre ces efforts dans les meilleurs délais, notamment en recourant aux échanges virtuels.

Je tiens à joindre notre voix à celles qui ont salué les récentes mesures prises par la région en vue d'améliorer les relations. Comme l'a indiqué M. Xia, le mini-sommet tenu la semaine dernière, entre les chefs d'État de l'Ouganda, du Rwanda, de l'Angola et de la République démocratique du Congo, et l'initiative prise par la Communauté de développement de l'Afrique australe pour régler le différend frontalier entre la République démocratique du Congo et la Zambie sont deux exemples encourageants. Nous nous félicitons également du ton plus positif qui marque le dialogue entre le Rwanda et le Burundi sur la normalisation de leurs relations. Cette dynamique issue des pourparlers régionaux et des efforts de règlement des différends doit être entretenue; une coopération ininterrompue entre les puissances régionales est indispensable pour instaurer la paix et la stabilité dans la région.

Je vais à présent aborder individuellement certains des pays de la région.

Nous nous félicitons que la passation du pouvoir au Burundi se soit déroulée dans le calme, et que les retours volontaires de réfugiés à partir de la Tanzanie et du Rwanda aient repris. Il est crucial que tous les retours de réfugiés soient et restent véritablement volontaires. En amont des élections prévues en Tanzanie et en Ouganda, nous appelons tous les dirigeants nationaux et la communauté internationale à veiller à ce que les deux scrutins soient pacifiques, libres et réguliers. Les informations faisant état d'un rétrécissement de l'espace démocratique à cet égard sont préoccupantes.

Comme toujours, nous restons préoccupés par la situation humanitaire dans la région. C'est particulièrement pertinent pour l'est de la République démocratique du Congo, où les conflits, les violations des droits de la personne par les groupes armés et les catastrophes naturelles entraînent déplacements de

population et insécurité alimentaire. Par ailleurs, la contrebande de ressources naturelles nous préoccupe de plus en plus. Nous insistons sur la nécessité d'une coopération régionale accrue pour lutter contre cette contrebande et pour endiguer les flux financiers qui parviennent aux groupes armés actifs dans l'est de la République démocratique du Congo.

Nous restons préoccupés par la situation des droits de la personne dans l'ensemble de la région. Nous nous inquiétons particulièrement de l'augmentation des violences sexuelles et fondées sur le genre dans le contexte des confinements et autres mesures de riposte contre la COVID-19. Nous relayons l'appel du Secrétaire général pour que les dirigeants de la région continuent de donner la priorité à la protection des droits de la personne et à la lutte contre l'impunité.

Enfin, je tiens à ajouter que nous accueillons très favorablement les consultations entre l'Envoyé spécial Xia et les parties prenantes nationales, régionales et internationales concernant sa stratégie régionale. Nous nous félicitons vivement que son rapport ait été présenté au Secrétaire général, et nous espérons que cette stratégie sera achevée et que nous aurons davantage de détails le plus rapidement possible. Je souhaite également souligner l'importance du travail dont s'acquitte l'Envoyé spécial Xia dans toute la région pour promouvoir des efforts plus concertés de tout le système, afin de veiller à ce que la famille des Nations Unies soit unie dans l'action. Il est crucial que la stratégie régionale pour les Grands Lacs soit dûment coordonnée, tant avec la stratégie de transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo qu'avec l'examen de la mobilisation des Nations Unies au Burundi entamée par la Sous-secrétaire générale Keita.

M. Ben Lagha (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de faire cette déclaration au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je tiens avant tout à remercier de son exposé M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Nous saluons le travail accompli par l'Envoyé spécial et son bureau pour promouvoir la paix dans la région par le biais de bons offices, de médiation et de diplomatie préventive, ainsi que ses efforts à l'appui des processus électoraux et activités de renforcement des capacités en cours dans plusieurs pays.

Notre déclaration portera principalement sur les questions relatives à la sécurité et à la situation politique et humanitaire dans la région des Grands Lacs; sur le respect des engagements pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région; et sur la mise en œuvre de la feuille de route de l'Envoyé spécial.

Pas plus que le reste du monde, la région des Grands Lacs n'est épargnée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, nous saluons les efforts des pays de la région pour freiner la propagation du virus et en atténuer l'incidence socioéconomique. Nous regrettons néanmoins que la pandémie ait aggravé la situation des populations vulnérables et ait eu un effet désastreux sur l'activité sociale et économique, ainsi que sur la mise en œuvre de certains projets et initiatives relevant de l'Accord-cadre.

En ce qui concerne les conditions de sécurité dans la région des Grands Lacs, et malgré les dures contraintes dues principalement à la pandémie de COVID-19, nous saluons les efforts constants de l'Envoyé spécial et de son bureau et sommes encouragés par le fait que plusieurs États de la région ont répondu positivement à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, appel entériné par la résolution 2532 (2020).

De même, nous saluons la volonté des pays de recourir aux voies diplomatiques et au dialogue pour régler leurs différends et venir à bout de leurs divergences. Nous encourageons les dirigeants de la région à renforcer encore leurs relations dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et de la prospérité de l'ensemble de la région.

Nous sommes néanmoins préoccupés par les activités de nombreux groupes armés qui continuent de se livrer à des attaques contre les civils et à des affrontements avec les forces armées de certains pays de la région.

Bien que les conditions de sécurité dans la région restent critiques, nous notons avec satisfaction l'évolution politique, laquelle se reflète principalement dans la coopération régionale et les initiatives diplomatiques menées par les dirigeants de la région en dépit de la pandémie. Certains pays, comme le Burundi, ont connu des élections législatives et présidentielle pacifiques et bien organisées, et nous attendons avec intérêt que d'autres processus semblables soient menés à bien, en Tanzanie et en Ouganda notamment. Nous sommes encouragés par les efforts que déploient le Rwanda

et l'Ouganda pour normaliser leurs relations, avec la facilitation de l'Angola et de la République démocratique du Congo et dans le cadre du processus quadripartite.

À cet égard, nous notons avec encouragement la tenue du mini-sommet virtuel des chefs d'État de la région des Grands Lacs, convoqué le 7 octobre par le Président Tshisekedi Tshilombo dans le cadre de son action régionale visant à promouvoir la coopération entre la République démocratique du Congo et ses voisins et à faire progresser la mise en œuvre, par toutes les parties prenantes, de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général quant au caractère alarmant de la situation humanitaire dans la région, laquelle a été encore aggravée par les conséquences de la pandémie de COVID-19, les catastrophes naturelles et la menace persistante que font peser les activités de guérilla incessantes des groupes armés. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par les déplacements massifs de populations dans la région, dont la vulnérabilité s'en trouve encore aggravée. Bien que la situation des droits de la personne dans la région se soit quelque peu améliorée, principalement grâce aux progrès réalisés dans la lutte contre l'impunité, nous jugeons vivement préoccupantes les informations persistantes faisant état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, notamment de violence sexuelle et fondée sur le genre, perpétrées aussi bien par des groupes armés que par des acteurs étatiques.

Le Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines, l'Afrique du Sud et la Tunisie soulignent la centralité de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la région des Grands Lacs, qui reste un mécanisme essentiel pour parvenir à une paix et une stabilité durables. Nous encourageons une coopération renforcée entre tous les pays signataires. À cet égard, si nous réitérons l'appel lancé aux pays signataires pour qu'ils respectent leur engagement de non-ingérence dans les affaires intérieures de leurs voisins, nous nous félicitons néanmoins de l'engagement récent pris par les dirigeants de la région, par leurs efforts bilatéraux et multilatéraux, pour renforcer leurs liens et à accroître leur coopération.

C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, ainsi que par la Communauté d'Afrique de l'Est et les pays de la région, pour soutenir ces efforts conformément à leurs

engagements respectifs pris au titre de l'Accord-cadre. Nous saluons également le travail des organisations et des mécanismes sous-régionaux visant à partager les meilleures pratiques dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et à faciliter les mesures de coordination transfrontalière prises pour endiguer ce fléau. Nous encourageons les initiatives des dirigeants de la région visant à poursuivre le renforcement de la coopération en matière de sécurité et l'échange de renseignements militaires afin de protéger leurs frontières respectives et de contenir les activités des groupes armés.

Le rôle de la communauté internationale reste d'une importance capitale dans la région des Grands Lacs. À cet égard, nous notons avec satisfaction l'engagement des partenaires internationaux qui ont concentré leur attention sur les questions relatives au développement, aux processus électoraux et aux moyens d'aider la région à relever les défis liés à la pandémie de COVID-19. À cet égard, nous saluons le travail de la Commission de consolidation de la paix visant à soutenir les efforts régionaux pour améliorer la coopération économique, le développement et la consolidation de la paix dans la région.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent de l'engagement continu et actif de l'Envoyé spécial du Secrétaire général auprès des principales parties prenantes de la région, des garants, des partenaires internationaux et des autres acteurs sur les moyens de consolider davantage les acquis de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. À cet égard, nous saluons les bons offices du Secrétaire général, comme en témoignent les efforts menés aux niveaux nationaux et régionaux de l'Envoyé spécial, qui visent à faciliter le dialogue, la coopération et les initiatives de renforcement de la confiance entre les pays de la région. Nous encourageons également les efforts de l'Envoyé spécial pour soutenir la lutte contre l'impunité et promouvoir l'état de droit dans les pays de la région.

Le problème que constituent l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles dans la région reste un véritable obstacle au développement durable et une source d'instabilité, d'insécurité, de méfiance et de tension entre les pays de la région. C'est pourquoi nous demandons à l'Envoyé spécial de poursuivre ses efforts et ses consultations afin que soit adoptée une approche globale et pragmatique pour traiter le problème et contenir son impact négatif sur la région.

En conclusion, alors que nous attendons avec impatience de connaître la stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix et le règlement et la prévention des conflits dans la région des Grands Lacs, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur plein soutien à l'initiative du Secrétaire général et saluent les efforts déployés par l'Envoyé spécial avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales pour diriger l'élaboration de la stratégie, qui, nous l'espérons, aidera à identifier et à élaborer des priorités et à rationaliser les engagements de l'ONU en matière de consolidation de la paix, de prévention et de règlement des conflits, à l'appui des efforts actuellement déployés par les gouvernements et les organisations régionales dans la région des Grands Lacs. Nous soulignons également l'importance d'une approche cohérente de l'ensemble du système qui synthétise les efforts de tous les acteurs de la paix et de la sécurité, du développement et de l'aide humanitaire dans la région. Dans le même ordre d'idées, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaitent souligner l'importance de renforcer encore les partenariats avec les organisations et mécanismes régionaux et internationaux, ainsi qu'avec les entités des Nations Unies connexes, et principalement les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

M. Turner (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Huang Xia pour son exposé aujourd'hui sur les derniers faits nouveaux survenus dans la région.

Depuis notre dernière rencontre pour discuter de la situation dans la région des Grands Lacs, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a continué de bouleverser notre monde. La région des Grands Lacs, qui était en train de surmonter la deuxième épidémie d'Ebola la plus meurtrière de l'histoire du monde, n'est pas différente. Malgré les obstacles aux déplacements créés par la pandémie, nous sommes encouragés par les efforts diplomatiques continus et constructifs qui continuent d'être déployés pour s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région.

Octobre est un mois important pour l'engagement de l'ONU dans la région des Grands Lacs, avec trois rapports importants à venir - une stratégie régionale de l'ONU pour la région des Grands Lacs, une évaluation du rôle de l'ONU au Burundi et un rapport sur la stratégie de sortie et les critères de retrait de l'opération

de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo. Les États-Unis attendent avec impatience de recevoir ces rapports et de travailler avec l'ONU pour faire progresser la stabilité et la sécurité à long terme dans la région.

Les États-Unis constatent avec satisfaction que les gouvernements ont déjà pris des mesures importantes pour améliorer la stabilité. Un exemple concret : nous saluons les efforts des Gouvernements de la République démocratique du Congo et de la Zambie, soutenus par la Communauté de développement de l'Afrique australe, en vue de résoudre un différend frontalier de longue date. Nous nous félicitons également des informations faisant état de rencontres entre des responsables de la sécurité rwandais et burundais, ainsi que des progrès constants dans la médiation des désaccords entre l'Ouganda et le Rwanda. Cette nouvelle est de bon augure pour la stabilité régionale.

Par ailleurs, les États-Unis sont déçus par les rapports faisant état de violations de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Le rapport du Secrétaire général (S/2020/951) contient de nombreuses allégations de troupes menant des attaques et des opérations en dehors de leurs frontières, soulignant la nécessité pour tous les gouvernements de respecter leurs engagements au titre de l'Accord-cadre. Ces incidents doivent cesser, et les responsables doivent en rendre compte. Les États-Unis appellent à la mise en place de mécanismes de contrôle régionaux pour s'attaquer sérieusement à ces violations et prendre des mesures pour s'assurer que ces violations ne se produisent plus. Nous pensons que l'Envoyé spécial Huang Xia et son équipe ont un rôle clé à jouer.

Les États-Unis saluent tout particulièrement les efforts du Président Tshilombo Tshisekedi pour dynamiser la réconciliation régionale par le biais d'un sommet virtuel dans l'est du Congo. Nous espérons que des conversations comme celle-ci pourront maintenir l'élan d'un dialogue indispensable entre les chefs d'État, qui pourra déboucher sur des propositions concrètes d'intégration économique régionale. Nous avons une rare occasion de travailler ensemble pour résoudre des problèmes de longue date qui ont un impact sur la sécurité de tous les pays des Grands Lacs. Les gouvernements de la région pourraient adopter une autre façon d'opérer en s'attaquant aux flux illicites de minéraux qui financent les groupes armés.

Ce mois d'octobre marque également le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), qui a établi le programme du Conseil de sécurité pour les femmes et la paix et la sécurité et reconnu le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et le relèvement. Nous devons continuer à soutenir les femmes en tant que moteurs de la reprise sociale et économique et mettre en place les éléments qui leur permettront de contribuer pleinement et de manière significative.

Les États-Unis sont très préoccupés par les informations faisant état d'une exploitation et d'atteintes sexuelles très répandues de la part du personnel qui prétend être employé par des organisations internationales et des organismes humanitaires privés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie d'Ebola. Nous demandons instamment aux organisations et organismes concernés de veiller à ce que les enquêtes qu'ils ont récemment annoncées soient approfondies et se terminent en temps utile, et que des mesures appropriées soient prises pour faire face à la situation dans une optique de survie.

Enfin, le rôle de l'Envoyé spécial Huang Xia est plus crucial que jamais. Nous demandons instamment à son bureau d'innover, notamment en utilisant la technologie des visioconférences pour fournir un appui aux gouvernements des pays de la région des Grands Lacs. Un certain nombre de conversations régionales importantes sont en cours et nécessiteront son soutien constant.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Huang Xia de son exposé.

Malgré les difficultés causées par la maladie à coronavirus (COVID-19), l'Envoyé spécial Huang Xia a poursuivi ses bons offices afin de promouvoir l'amélioration des relations entre les pays de la région et renforcer la coopération régionale en vue de surmonter les défis existants. Il s'est beaucoup investi pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La Chine s'en félicite et continuera à lui apporter son plein soutien dans l'accomplissement de son mandat.

Ces dernières années, grâce aux efforts conjoints des États de la région et de la communauté internationale, la situation dans la région des Grands Lacs s'est stabilisée et améliorée. La région a maintenant une occasion en or à saisir en faveur de la paix et du développement. Les six derniers mois ont vu le renforcement de cette

dynamique positive. Les élections générales au Burundi se sont déroulées sans heurts. Le programme de réforme de la République démocratique du Congo suit son cours. Les relations entre les États de la région s'améliorent progressivement, de pair avec une plus grande volonté de régler les différends par des moyens pacifiques.

Les pays de la région des Grands Lacs ont des intérêts communs et un avenir commun. Les menaces à la sécurité d'un pays peuvent se propager à ses voisins, et une crise touchant un pays peut se transformer en un défi pour la région dans son ensemble. La COVID-19 et l'Ebola ont souligné le besoin urgent d'une coopération régionale. La Chine appelle les pays de la région à œuvrer au consensus, à renforcer la coopération et à transformer les défis en possibilités afin de parvenir le plus rapidement possible à la paix, à la stabilité et au développement commun dans la région. À cet égard, je voudrais souligner les quatre points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la coopération commune en vue d'une mise en œuvre effective de l'Accord-cadre, les pays de la région doivent respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de chacun. Cela est nécessaire à l'application de l'Accord-cadre et constitue une condition préalable à la paix et à la stabilité régionales. La Chine encourage les pays de la région à continuer d'honorer résolument les engagements qu'ils ont pris au titre de cet accord-cadre et à renforcer la confiance mutuelle et les relations de bon voisinage. La Chine appelle la communauté internationale à respecter le rôle de chef de file joué par les pays de la région dans la gestion de leurs propres affaires et à appuyer les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), dans l'exercice de leurs rôles importants respectifs.

Deuxièmement, s'agissant de la poursuite des programmes politiques nationaux, la République démocratique du Congo et le Burundi ont achevé avec succès leur transition politique. La Tanzanie et l'Ouganda organiseront des élections générales cette année et l'année prochaine, respectivement. Avec la stabilisation de leur situation politique, l'accent de la gouvernance dans différents pays s'est progressivement porté sur la reconstruction nationale et l'accélération des réformes. La communauté internationale doit créer un environnement extérieur favorable et s'employer à aider les pays de la région à renforcer leurs capacités

et la gouvernance nationale. La situation politique et en matière de sécurité au Burundi s'est considérablement améliorée et ne constitue plus une menace pour la paix et la sécurité régionales.

Le moment est venu de retirer le Burundi de l'ordre du jour du Conseil de sécurité. La Chine se félicite de la visite du Secrétariat au Burundi, comme demandé par le Conseil de sécurité. Nous attendons avec intérêt son rapport et espérons qu'il reflétera objectivement les progrès réalisés par le Burundi dans les domaines politique et sécuritaire et qu'il présentera des propositions réalisables en ce qui concerne la coopération future entre l'ONU et le Burundi.

Troisièmement, il est important de régler les problèmes sous-jacents des conflits. Les causes profondes des troubles prolongés et des conflits fréquents dans la région des Grands Lacs sont complexes et résultent essentiellement de l'absence de développement. Les pays de la région doivent examiner ensemble les voies et moyens de transformer les avantages de leurs ressources naturelles en un moteur de développement plutôt que de tensions ou de conflit. La Chine les encourage à renforcer leurs consultations et leur coopération afin de résoudre conjointement le problème de l'exploitation et du commerce illicites des ressources naturelles, tout en investissant davantage dans le développement socioéconomique en vue de créer davantage d'emplois et de moyens de subsistance. La Chine espère que le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration mis en place par les États de la région pourra contribuer à cet objectif. Nous nous félicitons que l'Envoyé spécial Huang Xia ait plaidé pour la tenue d'une conférence sur le commerce et l'investissement dans la région des Grands Lacs. Nous saluons l'action qu'il mène pour aider les États de la région à intensifier leurs efforts de commercialisation et à attirer les investissements étrangers. La première conférence a été un grand succès, et nous espérons que la deuxième aura lieu bientôt si les conditions le permettent. Nous nourrissons l'espoir qu'une telle plate-forme créera de nouvelles possibilités de développement pour les pays de la région.

Quatrièmement, en ce qui concerne les efforts qui sont déployés de concert pour relever les défis communs, les menaces à la sécurité et les problèmes humanitaires auxquels les pays de la région doivent faire face sont étroitement liés. La pandémie a confronté la région à des facteurs nouveaux et complexes, qui ont entraîné de graves difficultés pour son développement économique.

Le renforcement de la coopération régionale et la promotion de l'intégration régionale peuvent contribuer à donner une impulsion au développement des pays et à apporter une stabilité durable à la région. La Chine apprécie à sa juste valeur la coopération entre les États de la région en matière de suivi de la pandémie, de diagnostic et de traitement dans des cadres tels que la CIRGL et appuie les directives harmonisées sur la facilitation du commerce et des transports adoptées par la CAE et la SADC. Nous saluons les progrès réalisés par la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda dans leur coopération bilatérale en matière de sécurité. En tant qu'amie et partenaire des pays de la région des Grands Lacs, la Chine les a toujours fermement appuyés dans la promotion des processus de paix, a participé activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans la région et fait tout son possible pour les aider à renforcer leurs capacités.

La Chine est prête à travailler avec le reste de la communauté internationale dans le cadre des efforts résolus qu'elle continue de déployer pour contribuer à la paix, à la stabilité, à la prospérité et au développement dans la région des Grands Lacs.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer une déclaration commune au nom du Viet Nam et de l'Indonésie, les deux États de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) membres du Conseil de sécurité. Nous tenons tout d'abord à remercier l'Ambassadeur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, de son exposé.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général du 28 septembre (S/2020/951), et nous trouvons encourageants les progrès de la coopération régionale malgré les défis sans précédent causés par la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). En effet, l'engagement et le leadership des signataires et des garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région sont plus essentiels que jamais. À cet égard, le Viet Nam et l'Indonésie souhaitent souligner les points suivants.

Premièrement, nous insistons sur l'importance de traiter les causes profondes de l'instabilité dans la région. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la région, notamment les efforts déployés par les Congolais pour maintenir un climat politique favorable, la transition politique pacifique au Burundi et les engagements des pays de la région à continuer d'œuvrer en faveur de la

paix avec leurs voisins. Nous continuons à exprimer notre soutien aux bons offices du Secrétaire général et de son envoyé spécial et attendons avec impatience la stratégie des Nations Unies pour la région des Grands Lacs qu'il est en train d'élaborer.

Étant donné l'instabilité de la situation en matière de sécurité, les progrès positifs de la région doivent être encore renforcés en améliorant le processus de réconciliation aux niveaux national et régional, en luttant contre les menaces des groupes armés, en accroissant l'efficacité de la gouvernance des ressources naturelles et en offrant des possibilités de développement aux pays. Sans cela, nous risquons de réduire à néant les gains acquis de haute lutte et d'exacerber l'instabilité.

Deuxièmement, le Conseil doit appuyer les travaux des organisations régionales et des missions des Nations Unies dans la région. En tant que deux pays d'Asie du Sud-Est, le Viet Nam et l'Indonésie comprennent parfaitement l'importance de la coopération régionale et sous-régionale. La devise de l'ASEAN – « Une vision, une identité, une communauté » – est le résultat des efforts soutenus que mènent tous les pays de notre région depuis plusieurs décennies. En partageant des objectifs et des responsabilités envers nos peuples, nous pouvons et nous allons réaliser beaucoup de choses ensemble, notamment assurer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité régionales.

Forts d'une telle conviction, nous reconnaissons le rôle important joué par les mécanismes régionaux dans la région des Grands Lacs, notamment les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et les 13 pays signataires. Nous nous félicitons de l'action menée par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe pour faciliter les négociations sur la délimitation des frontières, la tenue d'élections générales pacifiques et le renforcement des efforts de lutte contre la COVID-19. La CIRGL continue de jouer un rôle déterminant pour la paix et la préservation de la stabilité en empêchant l'exploitation et la circulation illicites des ressources naturelles.

Pour notre part, nous continuons à soutenir la paix dans la région par notre contribution aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Actuellement, les pays de l'ASEAN fournissent plus de 1 600 personnels en uniforme aux différentes missions des Nations Unies dans la région.

Troisièmement, pendant cette crise mondiale de la COVID-19, il faut donner la priorité à l'aide humanitaire. Nous devons prêter attention à ceux qui ont un besoin urgent d'assistance : les 22 millions de Congolais qui sont confrontés à l'insécurité alimentaire; les 5,9 millions de personnes déplacées et de réfugiés, et ceux qui sont vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Nous appelons tous les partenaires internationaux à continuer d'apporter un soutien technique et financier aux pays de la région par le biais des cadres bilatéraux et multilatéraux.

Relever les défis complexes en matière de paix et de sécurité dans la région n'est de fait pas une tâche facile. Nous maintiendrons notre engagement en tant que partenaires véritables pour la région.

M. Kridelka (Belgique) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général Huang Xia pour son exposé très instructif et, puisque c'est la première fois que j'ai le plaisir de l'écouter, je voudrais saluer la grande qualité de son français. Il contribue ainsi brillamment à la diversité linguistique de l'Organisation et je l'en remercie.

Cette séance d'information souligne une fois de plus l'utilité de discussions régulières en ce qui concerne la région des Grands Lacs. Le timing est pertinent puisque l'Organisation des Nations Unies développe actuellement, nous le savons, une nouvelle stratégie pour la région ainsi qu'une nouvelle approche en ce qui concerne le Burundi.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour faire trois remarques : une sur le rôle de l'ONU, une sur la dimension régionale du problème et une troisième sur les droits de l'homme, y compris le droit de tous à une éducation de qualité.

Premièrement, la Belgique se félicite de l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour la région des Grands Lacs. Nous nous réjouissons de continuer à y contribuer alors que ce processus touche à sa fin. À cet égard, qu'il me soit permis de remercier l'Envoyé spécial Xia pour ses consultations multiples et transparentes avec diverses parties prenantes, y compris avec mon pays, la Belgique. Cela a impliqué plusieurs contacts bilatéraux, sa participation personnelle à notre réunion organisée selon la formule Arria le 15 juillet dernier sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et de nombreuses interactions avec le Groupe de contact international.

Nos attentes sont élevées. Nous sommes convaincus que la nouvelle stratégie englobera tous les piliers de l'ONU – y compris le développement durable et les droits humains. Nous espérons que la stratégie nous permettra d'avoir une empreinte adéquate et cohérente des Nations Unies dans un contexte de sortie progressive de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilité en République démocratique du Congo (MONUSCO) et d'une adaptation de l'approche et de la présence des Nations Unies au Burundi.

Deuxièmement, bien qu'il y ait eu des indications d'une amélioration de la dynamique régionale, je note que le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/951) et l'exposé de l'Envoyé spécial font toujours référence à de multiples litiges bilatéraux impliquant plusieurs des voisins de la République démocratique du Congo. Cela montre l'importance continue des bons offices de l'Envoyé spécial, qui ont également pu contribuer à la tenue du mini-sommet de Goma, la semaine dernière. La Belgique se félicite également de l'implication continue de plusieurs institutions régionales, notamment la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Je suis également convaincu que la présidence de l'Union africaine par la République démocratique du Congo l'année prochaine donnera un nouvel élan dans ce contexte. Les problèmes régionaux nécessitent des solutions régionales. À cet égard, la Belgique et l'Union européenne joueront leur rôle de partenaires stratégiques tant de l'Union africaine que de la République démocratique du Congo. Nous soutenons donc pleinement nos partenaires congolais dans leurs efforts à venir.

Enfin troisièmement, malgré la persistance inquiétante des violations généralisées des droits de l'homme dans l'est de la République démocratique du Congo, nous pouvons nous féliciter de certaines évolutions positives dans ce contexte. Les récentes condamnations de militaires et de policiers ayant commis des violences sexuelles en République démocratique du Congo constituent une étape importante dans la lutte contre l'impunité des violations des droits de l'homme. L'adoption d'un nouveau plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité est une autre évolution clef vers une meilleure protection et une participation égale des femmes et des filles.

Un autre développement bienvenu est la redynamisation de la plateforme régionale pour l'engagement des jeunes. À cet égard, qu'il me soit

permis de faire également référence à notre réunion organisée selon la formule Arria le 2 octobre, où nous avons souligné la nécessité d'un accès à l'éducation dans les situations de conflit et d'après-conflit ainsi que l'importance des nouvelles technologies. Une coopération régionale plus étroite dans ce contexte pourrait, dans le respect de toutes les sensibilités, déboucher sur un partage des meilleures pratiques dans la région. Et nous savons que l'UNICEF qualifie d'exemplaires certaines de ces pratiques d'utilisation des nouvelles technologies dans l'éducation, y compris l'éducation des enfants et des adolescents réfugiés ou déplacés.

De même, nous nous félicitons de la poursuite des efforts de démobilisation qui sont spécifiquement axés sur les enfants dans les conflits armés. Il est essentiel à cet égard de faciliter l'accès des conseillers pour la protection de l'enfance de la MONUSCO et de l'UNICEF aux centres de démobilisation.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Je voudrais tout d'abord m'associer aux remerciements adressés à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, pour son exposé très fourni.

La situation en matière de sécurité dans la région reste définie par la situation dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo, qui demeure assez compliquée. L'armée congolaise et les soldats de la paix qui l'appuient n'ont pas obtenu de changement qualitatif dans la lutte contre les groupes armés illégaux. Plusieurs incidents de part et d'autre de la frontière et la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sont venus aggraver les choses dans la région ces six derniers mois.

Dans ce contexte, nous nous félicitons vivement de l'engagement des États de la région à renforcer la coopération afin de relever les nouveaux défis. Nous prenons acte du règlement du différend frontalier entre la République démocratique du Congo et la Zambie, facilité par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Nous nous félicitons tout particulièrement des sommets quadripartites visant à normaliser les relations entre l'Ouganda et le Rwanda, organisés sous les auspices des Présidents de la République démocratique du Congo et de l'Angola, et dont le dernier en date a eu lieu sous forme virtuelle le 7 octobre. Nous trouvons également extrêmement positif que, lors de son sommet tenu en août, la SADC

ait réaffirmé sa volonté de continuer à accompagner la République démocratique du Congo dans ses efforts pour stabiliser ses provinces orientales, notamment en envoyant des contingents à la brigade d'intervention de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Nous ne saurions manquer de souligner les efforts productifs des organisations régionales pour faire face aux effets de la pandémie.

Nous pensons que tous ces efforts méritent un soutien fort de la communauté internationale. Nous saluons le travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général dans ce domaine, en particulier pour ce qui est de remédier au déficit de confiance en renforçant la coopération entre les chefs des services de renseignement et de sécurité des États de la région.

Nous partons du principe qu'il est impératif que tous les pays respectent pleinement et sans condition l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui est le document fondamental et l'outil clef pour parvenir à la stabilisation dans la région. Nous nous félicitons de l'attention croissante accordée par les acteurs régionaux à l'importance de respecter l'Accord-cadre. Nous pensons que sa mise en œuvre intégrale sera à même d'influencer fortement la situation dans la région des Grands Lacs. Nous espérons que la stratégie régionale pour la prévention des conflits à laquelle travaille actuellement le Bureau de l'Envoyé spécial imprimera un nouvel élan à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord-cadre.

Nous partageons l'inquiétude exprimée dans le rapport du Secrétaire général concernant la situation humanitaire dans la région des Grands Lacs, qui s'est détériorée pendant la pandémie. Un point positif dans ce contexte est le rapatriement continu des réfugiés burundais en provenance des pays voisins. Nous pensons que ce processus atteste clairement de l'amélioration de la situation au Burundi, qui ne constitue plus une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous espérons que le Conseil de sécurité sera bientôt en mesure de prendre une décision sur le retrait de ce pays de son ordre du jour.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que la Russie, notamment en sa qualité de membre du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, a l'intention de continuer à contribuer activement au processus de paix en République démocratique du Congo et à la stabilisation de la situation dans l'ensemble de la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Empole (République démocratique du Congo) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, pour avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion qui porte sur la situation dans la région des Grands Lacs, témoignage de votre attachement à l'amélioration de la situation dans cette région.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général António Guterres pour son rapport sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/951), et dont le Conseil est saisi ce jour. À ces remerciements, je voudrais associer tous les membres du Conseil de sécurité pour la disponibilité dont ils ont toujours fait montre chaque fois qu'ils sont appelés à se pencher sur les questions liées à la situation dans mon pays ainsi que dans la région des Grands Lacs.

Ma délégation tient à exprimer son appréciation pour le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre que vient de nous présenter M. Huang Xia, Envoyé Spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, dont nous saluons la présence et l'engagement soutenu. Ma délégation regrette toutefois que la publication dudit rapport sur le site des Nations Unies n'ait pas pu se faire à temps pour permettre une meilleure exploitation.

Nous aimerions saisir l'occasion de cette présentation pour faire quelques commentaires que ma délégation juge utiles. Cela étant, qu'il me soit permis de revenir rapidement sur les points relatifs à la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits humains, pour conclure avec la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Sur le plan politique, la situation dans la région des Grands Lacs reste dominée par la nouvelle dynamique impulsée par les efforts diplomatiques menés depuis le début de l'année 2019 par M. João Lourenço, Président de l'Angola; M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo; M. Yoweri Museveni, Président de l'Ouganda; et M. Paul Kagame, Président du Rwanda; lesquels efforts ont sensiblement contribué à un apaisement des tensions dans la région, renforcé les relations entre leurs pays et restauré la confiance entre leurs gouvernements respectifs.

Malgré le contexte difficile de la COVID-19, les quatre chefs d'État se sont conformés à la nouvelle normalité et ont tenu par vidéoconférence un mini-sommet, le 7 octobre, à l'initiative du Président de la République démocratique du Congo, afin d'entretenir l'esprit de dialogue qui a été amorcé depuis le début de l'année 2019 comme voie principale pour la décrispation et la pacification de la région des Grands Lacs africains.

L'activisme des groupes armés nationaux et étrangers, la paix et la sécurité dans la région, les relations diplomatiques ainsi que la relance des activités économiques dans le contexte actuel de lutte contre la COVID-19 ont constitué les principaux sujets des discussions des chefs d'État réunis en mini-sommet. En effet, face à la situation sécuritaire qui demeure préoccupante dans la région, les chefs d'État ont non seulement condamné l'activisme des forces négatives et des groupes armés opérant dans la région des Grands Lacs, mais ont également réaffirmé leur volonté de conjuguer leurs efforts afin de les éradiquer.

Dans le même contexte de son action diplomatique pour la recherche de l'amélioration des relations avec et entre tous les pays de la région des Grands Lacs, le Président de la République, S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rendu visite à son homologue de la République du Congo, S. E. M. Denis Sassou Nguesso, le 15 juillet. En outre, une délégation de la République démocratique du Congo conduite par S. E. M^{me} Marie Tumba Nzeza, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, a séjourné les 4 et 5 octobre à Bujumbura, au Burundi, pour une visite de travail dans le cadre de la deuxième session de la consultation ministérielle bilatérale sur la paix et la sécurité entre la République du Burundi et la République démocratique du Congo.

Par ailleurs, le rapport du Secrétaire général souligne également les efforts fournis par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), en collaboration avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour neutraliser les groupes armés encore opérationnels dans la région. Ma délégation rassure le Conseil que ces efforts se poursuivront jusqu'à l'éradication totale de ces groupes, car la paix et la sécurité demeurent des facteurs indispensables pour la stabilité de la région des Grands Lacs.

C'est dans ce contexte qu'il faudrait placer le séjour du Président de la République la semaine dernière, soit du 5 au 8 octobre 2020, dans la province du Nord-Kivu afin d'exprimer non seulement sa solidarité et son soutien aux populations meurtries de l'est du pays, mais aussi

sa détermination à y restaurer la paix. C'est dans ce même contexte qu'il faudrait circonscrire également le renforcement des opérations offensives des FARDC contre les groupes armés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, conformément à l'engagement pris par le Président la République et chef de l'État d'y apporter la paix et la stabilité.

Ces opérations militaires de grande envergure, lancées le 30 octobre 2019, ont permis aux FARDC de s'emparer de plusieurs bases des Forces démocratiques alliées et d'affaiblir sensiblement plusieurs autres groupes armés, aussi bien nationaux qu'étrangers. Ces efforts du Gouvernement et des FARDC ont produit des résultats probants certes; cependant, l'insécurité n'est pas finie pour autant. L'ennemi en détresse a même augmenté ses attaques en guise de représailles à l'endroit des populations civiles.

C'est ainsi que, dans la perspective du renforcement de son action offensive et de la pression contre les groupes armés résiduels, mon pays compte notamment sur, premièrement, le renforcement des capacités offensives de la MONUSCO en général et de la Brigade d'intervention en particulier; deuxièmement, la collaboration des pays de la région; et troisièmement, l'appui de la communauté internationale dans la lutte contre l'exploitation et le trafic illicites des minerais de la République démocratique du Congo.

Pour ce qui est du renforcement des capacités offensives de la MONUSCO et de sa Brigade d'intervention, comme nous avons déjà eu à le souligner devant le Conseil, le vœu de la République démocratique du Congo est de voir le renforcement de la collaboration sur le terrain au sein des unités de la MONUSCO et avec les FARDC afin que la puissance de feu attendue pour protéger la population et restaurer la paix, la sécurité et l'autorité complète de l'État sur toute l'étendue du pays, y compris dans les localités où la présence des groupes armés est encore visible, soit effective.

Au sujet de la collaboration des pays de la région, le Président Félix-Antoine Tshisekedi a demandé, dans son adresse à ses homologues le 7 octobre dernier, de réunir leurs efforts et de prendre des dispositions utiles pour surmonter ensemble les obstacles et de relever les défis au profit des habitants de quatre pays, car, a-t-il insisté,

« dans le contexte actuel, il n'y a nullement d'alternative à la conjugaison des efforts pour relever ces nombreux défis et mettre un terme à des cycles récurrents de violences armées qui insécurisent les États et les populations de la région ».

L'exploitation et le trafic illicites des ressources naturelles en République démocratique du Congo a des conséquences sur la paix et la sécurité nationales et dans la région, ainsi que sur la protection de l'environnement. L'appui de la communauté internationale dans la lutte contre cette exploitation illégale des minerais de la République démocratique du Congo, principal facteur d'instabilité et de violence dans l'est de la République démocratique du Congo et source de méfiance et de tensions entre les pays de la région, et qui en plus constitue la principale source de financement des activités illicites des groupes armés, est très capital.

La responsabilité de tous les acteurs – à savoir pays de provenance, individus, entreprises, société civile, pays de transit et pays de destination – est engagée dans ce trafic florissant depuis plusieurs années. Nous ne gagnerons jamais la bataille en faveur de la paix dans la région des Grands Lacs si les groupes armés ne sont pas coupés de leurs moyens de subsistance qui leur permettent de poursuivre leurs activités nuisibles. La résolution 2502 (2019) du Conseil de sécurité a appelé le Bureau de l'Envoyé spécial et la MONUSCO à collaborer avec toutes les parties prenantes, afin de parvenir à une solution pour mettre un terme aux flux transfrontières de combattants armés et à l'exploitation et au commerce illicites des minerais.

C'est dans cette perspective de lutte contre l'illégalité que ma délégation salue la volonté réaffirmée de quatre chefs d'État de militer pour le renforcement des capacités de mécanismes existants dans la sous-région, afin de couper les forces négatives de sources de financement de leurs activités et de lutter conjointement contre les réseaux mafieux, tant régionaux qu'internationaux, qui contribuent à l'exploitation et au commerce illicite des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs. En outre, ma délégation voudrait ici réitérer l'appel lancé par le Président de la République à la communauté internationale devant l'Assemblée générale afin que des sanctions appropriées, ciblées et efficaces soient appliquées à ces groupes armés et à ces réseaux mafieux qui, par leurs activités nuisibles, anéantissent aussi tous les efforts de conservation et de gestion durable de la biodiversité et des aires protégées situées dans l'est du pays.

Par ailleurs, à ces options de pression militaire, ma délégation juge nécessaire que tous les pays de la région puissent y joindre des dispositifs non militaires. À ce sujet, la République démocratique du Congo est engagée dans des discussions avec quelques groupes armés, et certains d'entre eux ont déjà signé l'accord de cessation d'hostilité avec le gouvernement et ont déposé

les armes. Le Gouvernement réitère son appel à tous les autres groupes armés qui hésitent encore à leur emboîter le pas et à déposer les armes.

La question touchant aux violations des droits humains et aux restrictions de l'espace démocratique est au cœur de l'action du Président de la République qui, dès son accession au pouvoir, a pris l'engagement d'œuvrer pour la promotion de l'état de droit. Cet engagement a déjà été traduit en actes par l'application de plusieurs mesures. En effet, dans la quête de l'amélioration de la situation des droits de l'homme et de la justice sociale en République démocratique du Congo, bien des choses ont été réalisées par le Gouvernement sous le leadership du chef de l'État. La volonté politique en faveur de la promotion des droits humains, conformément à l'exigence constitutionnelle de garantir le respect, la défense et la promotion de tous les droits de l'homme a suffisamment été prouvée, et le Gouvernement continue de mettre en œuvre son programme y relatif, avec un accent particulier sur la lutte contre la corruption et le renforcement de l'état de droit.

La situation humanitaire dans la région est dominée par la pandémie de maladie à coronavirus et la problématique des déplacés et des réfugiés. Afin de contenir la propagation de la maladie à coronavirus, les pays de la région ont réagi rapidement par des mesures efficaces de prévention et se mobilisent pour lutter contre la pandémie en mettant en place des dispositifs communs de protection, comme l'ont réaffirmé les chefs d'État de la région au cours du mini-sommet du 7 octobre. D'autre part, il est important de noter que le déplacement de populations reste l'un des principaux facteurs d'insécurité et d'instabilité dans la région. D'où l'importance, comme a dit le Secrétaire général dans son rapport, de redoubler d'efforts pour trouver des solutions durables, en faveur des réfugiés et des personnes déplacées, qui soient conformes aux recommandations de la réunion ministérielle de haut niveau sur la situation des réfugiés dans la région des Grands Lacs, qui s'est tenue à Kampala en mars 2019.

La République démocratique du Congo reste attachée à l'Accord-cadre qu'elle considère comme la voie et la meilleure stratégie régionale à suivre pour sortir définitivement de cette situation d'instabilité qui affecte depuis plusieurs années la région et pour laquelle elle continue à payer un lourd tribut, avec plusieurs millions des morts. La mise en œuvre de ce dispositif permettra aussi d'éviter des incursions sur les territoires des pays voisins par les uns et les autres, comme souligné par le Secrétaire général notamment aux paragraphes 5 à 12 de son rapport.

Pour sa part, la République démocratique du Congo va continuer à s'appliquer à mettre en œuvre tous ses engagements nationaux, régionaux et internationaux pris aux termes de cet accord, et à assumer sa part de responsabilité pour que la paix et la concorde reviennent complètement dans la région. À ce sujet, comme le fait observer le Secrétaire général aux paragraphes 36 à 38 du rapport sous examen, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a pris des mesures concrètes pour honorer ses engagements nationaux au titre de l'Accord-cadre. Plusieurs exemples y ont été cités, notamment : le renouvellement du Programme national de stabilisation et de reconstruction des zones sortant de conflits armés, par le Gouvernement, afin de consolider davantage l'autorité de l'État; la poursuite du dialogue au niveau communautaire en Ituri, par le gouvernement et la MONUSCO, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord signé avec le Front de résistance patriotique de l'Ituri, le 28 février, pour son désarmement, sa démobilisation et sa réintégration.

Toujours dans le cadre de la poursuite de ses efforts à engager la région dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord-cadre, la République démocratique du Congo abritera, le 19 octobre, en mode de visioconférence en raison de la pandémie de maladie à coronavirus, la dixième réunion du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, qui était initialement prévue à Kinshasa à la date du 28 octobre 2020. C'est au cours de ce sommet que S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, devra prendre le présidium dudit Mécanisme régional.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de réaffirmer ici que le Gouvernement et le peuple congolais restent attachés à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba sur lequel ils fondent beaucoup d'espoir. La République démocratique du Congo voudrait saisir cette opportunité pour appeler les pays de la région, ainsi que les garants dudit Accord, à profiter de la dynamique régionale observée ces derniers mois pour mettre en œuvre les engagements auxquels ils ont tous souscrit. Il est à noter que, si les dispositions de cet Accord-cadre sont transformées en action concrètes, elles permettront à la région de mieux gérer les dossiers de paix et de sécurité et, surtout, le dossier de coopération et de développement grâce à une logique d'intégration. Il est temps, plus que temps, d'offrir aux populations de la région des Grands Lacs le mieux-être, la paix et le développement économique auxquels elles aspirent.

La séance est levée à 11 h 40.